

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents :** Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLÈS S. - ROUSSET A.

**Secrétaire de séance :** Madame LOPEZ Chantal

10/2023 - Attribution de subventions aux associations Gabianaises et diverses - Année 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer comme chaque année, des subventions aux associations gabianaises et aux organismes divers pour l'année 2023, à savoir :

<b>ASSOCIATIONS GABIANAISES</b>	<b>MONTANTS</b>
Association des parents d'élèves	500.00 €
Boule du Peyrou	600.00 €
Cercle Occitan	400.00 €
Chasseurs de sanglier	500.00 €
OCCE	3 000.00 €
Syndicat de chasse	600.00 €
Foyer rural	3 500.00 €
FNACA	400.00 €
Tennis et badminton	350.00 €
L'amicale des potes âgés	1 200.00 €
Les Chats errants de Gabian	350.00 €
Comité des Fêtes	6 000.00 €
<b>ASSOCIATIONS DIVERSES</b>	
Amicale Sapeur Pompiers de Magalas	250.00 €
Association des maires de France	171.00 €
Association des maires de l'Hérault	159.96 €
Association des Maires Ruraux de l'Hérault	90.00 €
Association « pierres sèches »	200.00 €
CAUE	113.00 €
Syndicat du terroir de Pézenas	200.00 €
TUTTI INSEME 34	500.00 €

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'allouer les subventions telles que présentées ci-dessus.

DIT que les crédits budgétaires sont prévus au BP PRINCIPAL 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

